

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE**

L'an deux mille vingt-six, le douze mai à 18h30 à Charleval, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ROMET, en séance publique.

Nombre de délégués	<b>Etai</b> ent présents :
En exercice : 48	Amfreville les Champs M. Cordier,
	Bacqueville M. Houy,
	Beauficel-en-Lyons M. Pillet,
	Bosquentin Mme Fouquet,
	Bourg Beaudouin M. Halot,
Présents : 46	Charleval Mmes Dalissier, Masson, MM. Calais, Durand,
Votants : 47	Douville/Andelle M. Cramer,
	Fleury-la-Forêt M. Godebout,
	Fleury sur Andelle Mmes Bellanger, Collemare,
	Flipou M. Cousin,
	Houville-en-Vexin M. Lebreton,
	Le Tronquay M. Bournisien,
Date de convocation :	Les Hogues Mme Bachelet,
Le : 6 mai 2026	Letteguives Mme Collard,
	Lilly Mme Lancien,
	Lisors M. Herbin,
	Lorleau Mme Canu,
	Lyons-la-Forêt M. Baldari,
	Ménesqueville M. Cahagne,
Délibération publiée	Perriers/Andelle Mmes Bonay, Lebourg, MM. Defrance, Mazurier,
Le :	Perruel M. Quéné,
	Pont Saint Pierre Mme Lavigne-Courteux, M. Hébert,
	Radepont M. Minier,
	Renneville M. Vieillard G.,
	Romilly/Andelle Mmes Le Breton-Palier, Rayer, Simon, MM. Chivot, Romet,
	Rosay-sur-Lieure Mme Chapelle,
	Touffreville Mme Malhaire,
	Val d'Orger Mme Loison, M. Cosaque,
	Vandrimare Mme Pluvinet-Delatre, M. Bézirard,
	Vascoeuil M. Moëns.

Pouvoir : M. Vieillard R. à M. Vieillard G.

**Administration générale : Désignation des membres de la commission thématique « Cycle de l'eau »**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22, L. 5211-1 et L. 5211-40-1 ;

Vu la délibération n°89\_2026 du conseil communautaire en date du 16 avril 2026 portant création des commissions thématiques suivantes : « Finances et affaires générales » ; « Attractivité » ; « Senior et santé » ; « Voirie et mobilité » ; « Patrimoine bâti et coopération avec les communes » ; « Urbanisme et environnement » ; « Cycle de l'eau » ; « Politique associative et sportive » ; « Familles » ;

Vu l'accord unanime des conseillers communautaires de procéder à l'élection des membres des commissions thématiques à la main levée ;

**Le conseil, après avoir entendu et délibéré à l'unanimité,**

- désigne les membres suivants pour la commission thématique « Cycle de l'eau » :

Amfreville-les-Champs	PIETTE	Emmanuel	Lisors	HERBIN	Frédéric
Bacqueville	FIGEUREU	Jules	Lorleau	CUFFEL	Christophe
Beauficel-en-Lyons	PILLET	Yves	Lyons-la-Forêt	BALDARI	François
Bosquentin	ANDRAOS	Dimitri	Ménesqueville	LEBEL	Jean-Claude
Bourg-Beaudouin	POIXBLANC	Rémi	Perriers-sur-Andelle	PERIER	Philippe
Charleval	BINET	Thierry	Perruel	FICHET	Damien
Douville-sur-Andelle	DUVAL	Cédric	Pont-Saint-Pierre	CHEDRU	Kristell
Fleury-la-Forêt	ANQUETIN	Alain	Radepont	DRUEL	Corinne
Fleury-sur-Andelle	ROPERT	Alban	Renneville	VIEILLARD	André
Flipou	MOULON	Magalie	Romilly-sur-Andelle	CHIVOT	Xavier
Houville-en-Vexin	GERVAIS	Pascal	Rosay-sur-Lieure	MACHURET	Alain
Le Tronquay	CHUFFART	Philippe	Touffreville	BRIFFARD	Marieke
Les Hogues	BAUCE	Jean	Val d'Orger	COSAQUE	Daniel
Letteguives	PERREE	Antoine	Vandrimare	LOTTIN	Christophe
Lilly	LANCIEN	Sidonie	Vasœuil	WITTNER	Frédéric

Le registre dûment signé les jours, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance

Arthur DURAND



*Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rouen ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes Lyons Andelle.*

*La Communauté de communes dispose d'un délai de deux mois pour répondre à un recours gracieux. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois.*